



Non aux bornes d'accueil « prime d'activité » dans les Centres des Finances Publiques !

La Direction Générale a lancé en catimini une opération d'installation, au sein des SIP, d'ordinateurs utilisables par le public dans le cadre du remplacement de la PPE par la « prime d'activité ». Ces ordinateurs serviront à accéder au réseau DGFIP, mais aussi au site de la CAF, permettant aux usagers de consulter leur dossier CAF et d'effectuer leurs démarches en ligne, ainsi que la mise à jour trimestrielle de leurs droits.

La décision de supprimer la PPE va amplifier les tensions dans les accueils des SIP.

L'installation des bornes d'accueil a été réalisée mi-février sur les SIP comptables de : Aubervilliers, Livry Gargan, Montreuil, Noisy le Sec, Pantin, Saint Denis, Saint Ouen, Villepinte. Ne doutons pas que les autres sites suivront très bientôt.

La prise en charge de l'accueil des usagers pour la prime d'activité va décupler les difficultés. Sur les sites où des services civiques sont présents, ce sont eux qui seront mis à contribution ; sur les autres ce seront les agents.

Les contribuables qui voudront utiliser ses bornes, vers qui se tourneront-ils en cas de difficultés ? Vers les agents des finances publiques dont ce n'est pas le travail. Et les agents des finances publiques devront les renvoyer à la CAF ? !

Un document publié par la CAF, qui a fermé la plupart de ses accueils, parle « d'accueil des publics au sein de structures relais », dont les centres des finances publiques.

Dans sa note du 20 janvier 2016, la DG indique « qu'au-delà de cette action ciblée prioritaire, il est précisé que le déploiement de ces ordinateurs anticipe un ensemble de mesures d'accompagnement des usagers (particuliers et professionnels) à l'offre de services en ligne de la DGFIP ». Cette mesure démarre et accompagne la dématérialisation annoncée par la démarche stratégique (déclaration IR sur www.impots.gouv.fr, timbres amendes,...).

Ajouté à cela l'annonce de nouvelles suppressions de postes, les postes non pourvus (près de 170 C et B au 1er mars 2016 sur le département), le blocage des rémunérations, la menace de destruction du statut par la réforme PPCR.

Comme les collègues de Vierzon en grève avec leurs organisations syndicales (CGT, FO et solidaires), nous exigeons que tous les postes statutaires soient pourvus et l'arrêt des suppressions d'emplois. Ça suffit ! ! !

Les agents de la DGFIP ne sont pas les supplétifs de la CAF !

**Les agents soussignés exigent l'abandon de l'installation des ordinateurs
«prime d'activité ».**

